

# point-justice informer, orienter, aider

Le Point-Justice est un lieu d'informations gratuites et confidentielles ouvert à tous, qui vous informe sur vos droits, vos obligations et vous aide dans vos démarches.



### Point-Justice

Pôle Michel-Colucci 124, avenue Maurice-Berteaux - 01 78 63 72 00 point-justice@carrieres-sous-poissy.fr



Service communication de Carrières-sous-Poissy – 2021 • 01 39 22 36 00. Ne pas jeter sur la voie publique.







## LES PERMANENCES DU POINT-JUSTICE

# CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES — ET DES FAMILLES (CIDFF)

Informations juridiques : famille, travail, consommation, aide aux victimes...

Jeudi matin sur rendez-vous au 01 78 63 72 00

### AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION -SUR LE LOGEMENT (ADIL 78)

Mission Information Habitat 78 : permanence juridique sur le logement. **Lundi sur rendez-vous** au 01 39 50 84 72 ou adil78.org

### - CRÉSUS -

Écoute, conseille et accompagne les personnes en situation de surendettement ou rencontrant des difficultés à gérer leur budget.

2º et 3º jeudis du mois sur rendez-vous au 01 78 63 72 00

#### - AVOCAT DU BARREAU DE VERSAILLES -

Conseil concernant le Droit du travail, de la Famille ou succession. **2º mercredi du mois sur rendez-vous** au 01 78 63 72 00

#### - ASSOCIATION YVELINES MÉDIATION -

Mise en place de médiations dans le champ civil conventionnel (famille, travail, consommation, logement, immobilier, voisinage, commerce). **Lundi et jeudi sur rendez-vous** au 06 11 60 38 64

#### - POINT RELAIS CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) -

Un agent du pôle multiservice Michel-Colucci vous donne des informations générales sur la CAF et vous conseille dans vos démarches dématérialisées.

Lundi et jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous au 01 78 63 72 00

#### - SERVICE DE MÉDIATION -

Problème de voisinage ? Difficultés relationnelles au sein de votre foyer ? Harcèlement scolaire ? Conseil, médiation, orientation.

2e mercredi du mois sur rendez-vous au 01 78 63 72 00

#### - «ALLÔ SOLIDARITÉS» -

Un numéro unique dédié pour s'informer, réaliser ses démarches et bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Des professionnels du Conseil Départemental vous répondent du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30 au 01 30 83 68 36 (prix d'un appel local).











